

Commune de Saint-Onen-la-Chapelle

Séance du Conseil municipal du 25 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-cinq février à vingt heures, le conseil municipal convoqué le 16 février 2021, s'est réuni à la mairie de SAINT ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de Monsieur Jean-François BOHANNE, Maire.

Présents : Jean-François BOHANNE, Roger SOURDAINE, Laëtitia VAIDIE, Marianne LAYEC, Robert EVEILLARD, Mickaël LORAND, Catherine BURLLOT, Aurélie BAUBRY-LOUVEL, Elodie BRIAND, Véronique LETARD, Stefan MAÏDENATZ, Christophe DUVAL et Caroline BEDEL

Absente excusée: Mireille MOINERIE

Madame Catherine BURLLOT a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Convention avec GRDF

Monsieur le Maire informe que GRDF accepte de desservir le futur lotissement " Le Brocéliande " en gaz naturel.

Le montant de l'investissement s'élève à 24 210 € H.T., pris entièrement en charge par GRDF.

Afin que les futurs acquéreurs des lots aient la possibilité de se raccorder au réseau de distribution de gaz naturel et que GRDF puisse réaliser les travaux en ce sens, la commune doit signer une convention de desserte en ce sens, la commune doit signer une convention de desserte en gaz naturel avec GRDF.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- VOTE pour la signature de ladite convention avec GRDF
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-François BOHANNE.

Commune de Saint-Onen-la-Chapelle

Séance du Conseil municipal du 25 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-cinq février à vingt heures, le conseil municipal convoqué le 16 février 2021, s'est réuni à la mairie de SAINT ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de Monsieur Jean-François BOHANNE, Maire.

Présents : Jean-François BOHANNE, Roger SOURDAINE, Laëtitia VAIDIE, Marianne LAYEC, Robert EVEILLARD, Mickaël LORAND, Catherine BURLLOT, Aurélie BAUBRY-LOUVEL, Elodie BRIAND, Véronique LETARD, Stefan MAÏDENATZ, Christophe DUVAL et Caroline BEDEL

Absente excusée: Mireille MOINERIE

Madame Catherine BURLLOT a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Travaux du logement communal : 6 rue de la Fontaine

Monsieur le Maire informe qu'il y a des travaux à prévoir dans le logement sis 6 rue de la Fontaine. Il faudrait prévoir de mettre en place des meubles dans la cuisine et installer une antenne TV.

Il présente les différents devis des artisans:

- Meubles de cuisine, devis de l'Entreprise SAUVAGE : 2 162 € TTC
- Antenne TV sous toit, devis de l'Entreprise JALU : 418.55 € TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré:

- ACCEPTE le devis de la société SAUVAGE pour les meubles de cuisine, pour un montant de 2 162 € T.T.C, avec 13 voix "pour" et 1 abstention.
- ACCEPTE le devis de la société JALU pour l'antenne TV, pour un montant de 418.55 €, avec 13 voix "pour" et une abstention.
- AUTORISE le Maire à signer toutes pièces administratives y afférentes.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-François BOHANNE.

Commune de Saint-Onen-la-Chapelle

Séance du Conseil municipal du 25 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-cinq février à vingt heures, le conseil municipal convoqué le 16 février 2021, s'est réuni à la mairie de SAINT ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de Monsieur Jean-François BOHANNE, Maire.

Présents : Jean-François BOHANNE, Roger SOURDAINE, Laëtitia VAIDIE, Marianne LAYEC, Robert EVEILLARD, Mickaël LORAND, Catherine BURLLOT, Aurélie BAUBRY-LOUVEL, Elodie BRIAND, Véronique LETARD, Stefan MAÏDENATZ, Christophe DUVAL et Caroline BEDEL

Absente excusée: Mireille MOINERIE

Madame Catherine BURLLOT a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Plan local d'urbanisme

Le PLU de la commune n'a pas été modifié depuis plus de 9 ans, il devra donc être révisé dans sa totalité. Cette révision est motivée par le fait qu'une société est fortement intéressée à s'installer dans le secteur de l' Avenue.

Monsieur le Maire a demandé à deux cabinet d'étude de faire une proposition. Il s'agit d'une étude de deux ans. Seul le cabinet l'Atelier d'Ys a répondu, le devis s'élève à 29 040 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil

- VOTE pour le devis présenté de la Société l'Atelier d'Ys, d'un montant de 29 040 € T.T.C.
- AUTORISE le Maire à signer toutes pièces administratives y afférentes

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-François BOHANNE.

Commune de Saint-Onen-la-Chapelle

Séance du Conseil municipal du 25 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-cinq février à vingt heures, le conseil municipal convoqué le 16 février 2021, s'est réuni à la mairie de SAINT ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de Monsieur Jean-François BOHANNE, Maire.

Présents : Jean-François BOHANNE, Roger SOURDAINE, Laëtitia VAIDIE, Marianne LAYEC, Robert EVEILLARD, Mickaël LORAND, Catherine BURLLOT, Aurélie BAUBRY-LOUVEL, Elodie BRIAND, Véronique LETARD, Stefan MAÏDENATZ, Christophe DUVAL et Caroline BEDEL

Absente excusée: Mireille MOINERIE

Madame Catherine BURLLOT a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Travaux de l'Eglise

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des travaux au niveau du châteaueu et de la descente de la gouttière sont à effectuer à l'église.

Il présente le devis reçu de la société SARL CONCEPT COUVERTURE, d'un montant de 2 295.78 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le conseil :

- VOTE par 13 voix "pour" et 1 abstention pour le devis présenté, d'un montant de 2 295.78 € T.T.C.
- AUTORISE le Maire à signer toutes pièces administratives y afférentes.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-François BOHANNE.